

PARTICULIERS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires 2025

En vigueur au 20 juin 2025

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



**CHAMPAGNE
BOURGOGNE**

SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs	P. 4
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P. 5 à 6
	Banque à distance	P. 6 à 7
	Vos moyens et opérations de paiement	P. 8 à 12
	Offres groupées de services	P. 12 à 20
	<ul style="list-style-type: none">- Offre Prestige- Offre Premium- Offre Essentiel- Offre eko- Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé- Offre Globe Trotter- Le Compte à Composer	
	Irrégularités et incidents	P. 21 à 22
	Crédits	P. 22 à 23
	Épargne et placements financiers	P. 24 à 26
	Offres pour les jeunes	P. 27 à 29
	Opérations à l'étranger	P. 29 à 30
	Assurances et prévoyance	P. 30 à 32
	Succession et Autres services	P. 32 à 33
	Résoudre un litige	P. 34 à 35

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-cb (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Crédit Agricole en Ligne, internet, téléphone fixe, téléphones mobiles, SMS)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2 €/MOIS soit, pour information 24 €/AN 0,20 €/ALERTE REÇUE
Tenue de compte	4,25 €/TRIMESTRE soit, pour information 17 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard ou Visa	48 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) MasterCard ou Visa	48 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	21 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
• Les 2 premiers retraits/mois	GRATUIT
• Au-delà de 2 retraits / mois ou dès le 1 ^{er} pour l'Autre Carte	1€/RETRAIT
• Cartes Mastercard (Gold, World Elite) et Visa (Premier, Infinite)	GRATUIT
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2 €/MOIS soit, pour information 24 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence	5 €/VIREMENT
• Par Internet	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération	8 €
• Plafond mensuel	80 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	40 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT
<small>(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲</small>	



Bon à savoir

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	E.relevé ¹
Relevé mensuel ▲●		
- Original	GRATUIT	GRATUIT
- Duplicata (relevé bis ou ter)	1,50 €/MOIS	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)		
- Original / Duplicata (relevé bis ou ter)	3,00 €/MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)		
- Original / Duplicata (relevé bis ou ter)	4,50 €/MOIS	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	12,50 €/TRIM.	
Relevé IFI	50 €/AN	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	4,25 €/TRIM.
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲●	30 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	1 €/MOIS

Services en agence

Retrait d'espèces en agence avec une carte retrait dépannage ² Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	5 €
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale	26 €
Frais de location de petit coffre-fort	96 €/AN
Frais de location de moyen coffre-fort	112 €/AN
Frais de location de grand coffre-fort	192 €/AN
Frais de location de très grand coffre-fort	268 €/AN
Recherche simple de document de moins d'un an (autre que relevé)	18,50 €
Recherche complexe de document ³	SUR DEVIS
Recherche relevés de compte (coût par exemplaire)	
• Jusqu'à 6 relevés	7,50 €
• De 7 à 12 relevés	6,50 €
• Au-delà de 12 relevés	5,50 €
Photocopie de documents (coût par exemplaire)	1,50 €
Photocopie de chèque	15,50 €
Délivrance attestation des avoirs simple (hors crédit et opérations à l'international)	21 €
Délivrance attestation des avoirs complexe (hors crédit et opérations à l'international)	31,50 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

CAEL Vision

Service de banque à distance par Internet

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

CAEL Vision Plus

Service de banque à distance par Internet ▲●

Services inclus dans CAEL Vision + virements externes SEPA

GRATUIT

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit agricole.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

Internet (suite)

CAEL Action

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 12 ordres par an
- Moins de 12 ordres par an

GRATUIT
96 €

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 25, rubrique placements financiers

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-cb

Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Ma Banque
- Paiement mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paiement Paylib en Ligne²
 - Paiement Paylib en magasin avec son mobile³
 - Paylib entre amis⁴

Téléphone avec Filvert Service vocal

Abonnement

GRATUIT

Plateforme téléphonique

GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Mini-relevés (hebdomadaire)	2 €/FORFAIT/MOIS
Alerte écopage (mensuelle)	0,20 €/SMS
Alerte temps réel de gestion	0,20 €/SMS
Alerte achat à distance	0,20 €/SMS
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,20 €/SMS
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,20 €/SMS
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,20 €/SMS
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,20 €/SMS

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte ▲●	21 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Maestro/Mastercard à autorisation systématique - Mastercard eko	42 €/AN 42 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard Standard - Visa Classic - Gold Mastercard - Visa Premier - World Elite Mastercard - Visa Infinite	48 €/AN 48 €/AN 138 €/AN 138 €/AN / /	48 €/AN 48 €/AN 138 €/AN 138 €/AN 339 €/AN 339 €/AN

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin ¹)))	48 €/AN	48 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin ¹)))	138 €/AN	138 €/AN
Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis ²		42 €/AN

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ³	GRATUIT
-----------------------------------------	---------

¹ La carte Cartwin est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectués à crédit sont imputés directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

³ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis ¹	42 €/AN
Visa Cartwin - paiement comptant à Débit différé	48 €/AN
Visa Premier Cartwin - paiement comptant à Débit différé	138 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter	2 €/MOIS



Bon à savoir

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par internet (CAEL) ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf l'Autre Carte, Supplétis) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère.



BONUS COTISATION

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro.

Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite souscrites avant le 1^{er} janvier 2022 sont éligibles au Bonus Cotisation.

Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (pages 13 et 14), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (pages 12 et 13) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

Paie ment par carte

Paie ment par carte en euro² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Paie ment par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire³

0,50 €/OPÉRATION
2,80 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres paie ments par carte⁴

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

0,50 €/OPÉRATION
2,80 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

¹ La carte Supplétis est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectués à crédit sont imputés directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DÉBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-cb

⁴ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets		
	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'autre carte ▲●	GRATUIT	1 €/RETRAIT DÈS LE 1 ^{ER} RETRAIT
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1 €/RETRAIT À PARTIR DU 3 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Maestro	GRATUIT	1 €/RETRAIT À PARTIR DU 3 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard eko	GRATUIT	1 €/RETRAIT À PARTIR DE 26 RETRAITS/AN
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	GRATUIT
- Mastercard Standard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin - Visa Cartwin	GRATUIT	1 €/RETRAIT À PARTIR DU 3 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - Visa Premier Cartwin - World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes 3,20 €/OPÉRATION
- Frais variables 2,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire²

Autres retraits d'espèces par carte³

- Frais fixes 3,20 €/RETRAIT
- Frais variables 2,50 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels

Autres services par carte

Fabrication de carte en urgence	20,70 €
Rédition du code confidentiel (envoi par SMS ou par courrier)	10 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	12,30 €
Renouvellement anticipé d'une carte	20,70 €
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-cb

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	5 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,40 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-cb	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT
Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA	GRATUIT
SEPAmail Paiement de facture	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	
• D'un montant inférieur ou égal à 100 €	7,80 €
• D'un montant supérieur à 100 €	15,60 €

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	1 €
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 3) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	7,90 €
• en pli simple à la demande du client	Coût réel de l'affranchissement
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	20,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲●	15,50 €
Frais destruction de chéquier	5 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations sont illimitées.

Les offres Prestige, Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus). Cf. page 28.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 6 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

SOCIÉTAIRE :
30,50 €/MOIS

NON SOCIÉTAIRE :
34,50 €/MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Prestige (suite)

Moyens et opérations de paiement (suite)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces dans les distributeurs automatiques du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte²

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

SOCIÉTAIRE :
30,50 €/MOIS

NON SOCIÉTAIRE :
34,50 €/MOIS

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention³ : 2 / an

SOCIÉTAIRE :
15,50 €/MOIS

NON SOCIÉTAIRE :
18,50 €/MOIS

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Premium (suite)

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 20 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces dans les distributeurs automatiques du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro³ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro³ ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors pays de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 20 retraits / an

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paiement par carte²

En euro³ dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 20 paiements / an

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁴

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

SOCIÉTAIRE :
15,50 €/MOIS

NON
SOCIÉTAIRE :
18,50 €/MOIS

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

⁴ Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 1 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces dans les distributeurs automatiques du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro⁴ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro⁴ ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paiement par carte³

En euro⁴ dans un pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus⁵

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

SOCIÉTAIRE :
9,50 €/MOIS

NON
SOCIÉTAIRE :
10,50 €/MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁴ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

⁵ Votre assurance permet aussi de vous indemniser en cas de sommes débitées frauduleusement sur votre Compte Bancaire et non remboursées par votre Caisse régionale au titre de ses obligations légales, relatives à la fraude aux moyens de paiement, résultant des exigences du code monétaire et financier (voir détail à la notice d'assurance). 15

Offre eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe (CAEL Vision Plus)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €/MOIS



Bon à savoir

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que défaut provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que défaut provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé ¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe (CAEL Vision Plus)

Forfait des opérations courantes illimitées
Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1 €/MOIS

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe (CAEL Vision Plus)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

Le Compte à Composer

LE SOCLE

Tenue de compte	2,40 €/MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe (CAEL Vision Plus)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none">• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an).	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit à partir du 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	2,15 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1000 €	2,90 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	3,80 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	2001 € et +	5 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,29 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 301 € à 800 €	2,14 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	2,88 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	3,76 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	2001 € et +	4,90 €/MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium	2,75 €/MOIS PREMIUM 4,20 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3 €/MOIS PREMIUM 3,80 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none">• alerte achat à distance (mensuelle)• mini relevés (1/semaine)• alerte temps réel de gestion	

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

Le Compte à Composer (suite)

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-24 ans révolus	50% SUR COTISATION CAC DES 18-24 ANS
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

Compte Service « Mozaïc »	3,50 €/MOIS
Compte Service « Equilibre »	7,20 €/MOIS
Compte Service « Souplesse » ou « Sérénité »	8,60 €/MOIS
Compte Service « Optimum »	11,40 €/MOIS

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8 €
• Plafond par jour	24 €
• Plafond mensuel	80 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base :

• Plafond par opération	4 €
• Plafond mensuel	20 €

Montant plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme clientèle en situation de fragilité financière :

• Plafond par opération	8 €
• Plafond mensuel	25 €

Montant pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique (cf. page 18)

GRATUIT

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	26,50 €
--------------------------------------------------------------------	---------

Frais par saisie attribution ou conservatoire ou saisie sur valeurs mobilières	99 €
- si procédure vaine	49,50 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 99 EUROS

- si procédure vaine 5% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 49,50 EUROS

Frais de mainlevée partielle ou totale pour tout type de saisie	14,90 €
------------------------------------------------------------------------	---------

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35 €/CHÈQUE
---------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,25 €
------------------------------------------------------------------------	---------

Frais de lettre d'information pour dépassement significatif découvert autorisé	15,25 €
---------------------------------------------------------------------------------------	---------

En cas d'interdiction bancaire :

• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	23 €
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,25 €
---------------------------------------------------------------------------	---------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹

• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €/CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	50 €/CHÈQUE

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (incluant la commission d'intervention d'un montant de 8 €)	MAXI 20 €
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière (le Compte à Composer Module Budget Protégé » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier) pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 €/MOIS



Crédits

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Assurance Emprunteur¹

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de dossier²

- Prêt Epargne Logement, PTZ+
- Prêt Conventionné³ - Prêt PAS et autre prêt habitat³

GRATUIT

1% [MINI 600 €]

Prêt à Taux Zéro (PTZ)

GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de dossier³

1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ
[MINI 75 € - MAXI 210 €]

Assurance Emprunteur¹

[NOUS CONSULTER](#)

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 32.

² Non applicable pour certains prêts règlementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement.

³ Sur le montant accordé.

Autres opérations liées aux crédits

Cautionnement bancaire : taux de commissionnement	DE 0,5 % À 2,0 %
Cautionnement bancaire : frais de dossier	1,60 % [MINI 90 €]
Cautionnement bancaire : frais par acte	70,00 €
Promesse de cautionnement bancaire : frais par acte	34,00 €
Cautionnement bancaire : frais de mainlevée	34,00 €
Ouverture de dossier sinistre ADI	44,00 €
Demande de décompte de remboursement de prêt*	25,50 €
*Décomptes de remboursement pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016.	GRATUIT
Rédition de tableau d'amortissement	23,00 €
Attestation relative à un crédit	21,00 €
Modification ou intervention sur prêt non contractuellement prévue	43,50 €
Mainlevée d'hypothèque totale	108,50 €
Mainlevée d'hypothèque partielle	88,00 €
Mainlevée autre qu'hypothécaire	54,00 €
Frais de gage et de nantissement	FRAIS RÉELS
Mainlevée de nantissement	100,00 €
Désolidarisation ou changement d'emprunteur	31,00 €
• Etude	SUR DEVIS
• Avenant sur devis	[MINI 135 €]
Transfert de prêt dans un autre établissement	154,50 €



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque : PEL, CEL, PEP et LEP	103 €
Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + ¹	1,70 € / MOIS / 2 € / MOIS

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres ou d'un Plan Epargne en Actions	GRATUIT
Transfert de compte-titres vers un autre établissement bancaire hors Caisse Régionale du Crédit Agricole	
• Forfait par compte	140 €
• Par ligne de titres	27 €
Transfert de Plan Épargne en Actions vers un autre établissement bancaire hors Caisse Régionale du Crédit Agricole	
• Par ligne de titres cotés	15 €
• Par ligne de titres non cotés	50 €
• Plafond par transfert	150 €
Frais de transfert entrant de compte titres et Plan Épargne en Actions (frais de livraison pour les titres étrangers en supplément)	GRATUIT
Inscription et cession de titres non cotés	0,60 % du montant de l'opération [MAXI 525 €]
Mise en nominatif de titres	
• Administré	GRATUIT
• Pur	60 €
Commission sur OPC hors groupe Crédit Agricole sur compte titres	1,50 % [MINI 39 €]
Commission de règlement différé (par jour de portage)	0,10 % [MINI 11 €]
Achat ou vente d'or (par ordre)	2,20 % [MINI 80 €]
Frais de négociation CCA	
• Sur compte titres	16 €
• Sur PEA	0,4 % [MAXI 16 €]
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	21 €
Gestion Conseillée (conseils personnalisés sur la gestion de vos valeurs mobilières)	PAR TRIMESTRE 78 € POUR LE 1 ^{ER} CONTRAT 47 € POUR LE 2 ^{EME} CONTRAT 26 € À PARTIR DU 3 ^{EME} CONTRAT
Gestion Conseillée option Titres Vifs	PAR TRIMESTRE 150 € POUR LE 1 ^{ER} CONTRAT 100 € POUR LE 2 ^{EME} CONTRAT 75 € À PARTIR DU 3 ^{EME} CONTRAT

Frais de courtage

ACHAT ET VENTE D' ACTIONS OU OBLIGATIONS, HORS FRAIS DE MARCHÉ PRÉLEVÉS EN SUS ET VARIABLES SELON LE LIEU D'EXÉCUTION DE L'ORDRE.

Abonnement au service INVEST STORE INITIAL	GRATUIT
Commission de service INVEST STORE INTÉGRAL	
• Si 12 ordres de bourse ou plus par an	GRATUIT
• Si moins de 12 ordres de bourse par an	96 €

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Ordres de bourse sur compte titres : achat et vente en France

PAR INTERNET INVEST STORE INITIAL

Actions, ETF et obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 0,63 %
- Avec un minimum de 8 €

PAR INTERNET INVEST STORE INTÉGRAL

Actions, ETF et obligations françaises

- Ordre ≤ à 1100 € : forfait par ordre 0,99 €
- Ordre > à 1100 € : forfait proportionnel sur le montant de l'ordre 0,12 %

PAR TÉLÉPHONE

Actions, ETF et obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 1,35%
- Frais fixes 5,20 €
- Avec un minimum de 16 €

Ordres de bourse sur compte titres : achat et vente à l'étranger

PAR INTERNET INVEST STORE INITIAL ET INVEST STORE INTÉGRAL

Actions, ETF et obligations étrangères

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 0,75 %
- Avec un minimum de 34 €

PAR TÉLÉPHONE

Actions, ETF et obligations étrangères

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 1,35%
- Frais fixes 5,20 €
- Avec un minimum de 36 €

Ordres de bourse sur Plan Épargne en Action : achat et vente

PAR INTERNET INVEST STORE INITIAL

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 0,50 %

PAR INTERNET INVEST STORE INTÉGRAL

Actions, ETF et obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre hors frais de marché et de courtage éventuels, dans le respect d'un plafond de 0.5 % 0,12 %

Actions, ETF et obligations étrangères

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 0,50 %

PAR TÉLÉPHONE

Actions, ETF et obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre 1,20 %

Droits de garde

Portefeuilles constitués exclusivement de parts sociales, CCA **GRATUIT**

INVEST STORE INTÉGRAL **GRATUIT**

Gestion conseillée **GRATUIT**

Droits de garde (suite)

Suite au décret sur le plafonnement des frais PEA/PEA-PME, en vigueur au 01/07/2020, ce montant est plafonné.

Frais annuels sur valorisation au 30/06 :

Forfait :	Compte-Titres	PEA / PEA-PME
De 0 à 45 000 €	26,50 €	
De 45 000,01 à 120 000 €	53 €	
Au-delà de 120 000 €	79,50 €	

Et frais variables :	Compte-Titres	PEA / PEA-PME
----------------------	---------------	---------------

VALEURS CA

Commission proportionnelle
au montant de la ligne
Fixe à la ligne

0,10 %
+1,30 €

0,10 %
+5 €

VALEURS FRANÇAISES AUTRES

Commission proportionnelle
au montant de la ligne
Fixe à la ligne

0,32 %
+2,80 €

0,4%
+ 5 € / LIGNE
COTÉE
+ 25 € / LIGNE
NON COTÉE

VALEURS ÉTRANGÈRES

Commission proportionnelle
au montant de la ligne
Fixe à la ligne

0,45 %
+5,40 €

0,4%
+ 5 € / LIGNE
COTÉE
+ 25 € / LIGNE
NON COTÉE

CONSERVATION OR

Commission proportionnelle
au montant de la ligne
Fixe à la ligne

1 %
+30 €

MONTANT MAXIMUM

420 €

420 €



Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black

- La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants :
 - retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale,
 - retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement,
 - retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
 - retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
 - paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE),
 - paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

1^{ère} ANNÉE OFFERTE
PUIS 12 €/AN

Carte Cirrus Mozaïc de retrait

1^{ère} ANNÉE OFFERTE
12 €/AN

Cotisation carte pour les 18 / 24 ans révolus

Les jeunes entre 18 et 24 ans révolus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées page 8 (hors carte eko).

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : **Mastercard Mozaïc**

24,50 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : **Mastercard Globe Trotter**

2 €/MOIS

Païement et retrait par carte

(Hors Mastercard Mozaïc Black et hors offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige pour les 18-30 ans (inclus). Cf. pages 12 à 15).

Païement par carte

Païement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Païement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire²

Autres païements par carte³

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

GRATUIT

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-cb

³ Opérations de païement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009. 27

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
	Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT
Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

Autres cartes => Cf. tableau p. 10

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
 - Frais variables
 - Frais de conversion monétaire²
- GRATUIT**

Autres retraits d'espèces par carte³

- Frais fixes
 - Frais variables
 - Frais de change éventuels
- GRATUIT**

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel, Premium et Prestige, présentées pages 12 à 15. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

		18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre ESSENTIEL	SOCIÉTAIRE	2,50 €/MOIS	5 €/MOIS
	NON SOCIÉTAIRE	3 €/MOIS	6 €/MOIS
Offre PREMIUM	SOCIÉTAIRE	4 €/MOIS	8 €/MOIS
	NON SOCIÉTAIRE	5 €/MOIS	9 €/MOIS
Offre PRESTIGE	SOCIÉTAIRE	15 €/MOIS	20 €/MOIS
	NON SOCIÉTAIRE	17 €/MOIS	23 €/MOIS

Offre qui n'est plus commercialisée

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus).

Cf. page 18.

2 €/MOIS

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (jusqu'à 24 ans révolus)

Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents. Cf. page 21.

**RÉDUCTION
DE 50 %**

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-cb

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Crédits

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans révolus),
Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)
Good Loc

[NOUS CONSULTER](#)

Épargne et placements financiers

Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME)
jusqu'à 24 ans révolus

GRATUIT



Opérations à l'étranger

Chèque

Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	0,208 % [MINI 100 € - MAXI 200 €]
Frais d'envoi	41 €

Comptes en devise

Frais de tenue compte en devise (perception mensuelle)	24 €
Commission de plus fort découvert (perception mensuelle)	0,09 %
Frais d'envoi de relevé	15 €

La commission de change de 0,09 % (mini 16,00 €) s'ajoute à toute opération en devise.

Paiement vers l'étranger

Virement non SEPA Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA

Frais par virement occasionnel	AGENCE	INTERNET
<ul style="list-style-type: none">Commission de transfertFrais SwiftCommission de change	0,105% [MINI 25 €] 8,90 € 0,09% [MINI 16 €]	0,084% [MINI 8 €] GRATUIT 0,09% [MINI 16 €]
Option « Our » : frais payés par le donneur d'ordre		44 €
Chèque émis		Frais swift + 0,20 % [MINI 91,90 €]

Paiement en provenance de l'étranger

Frais par virement reçu non SEPA	21 €
----------------------------------	------

Change - billets de banque étrangers

Les opérations de change manuel sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne pour la devise concernée au jour de l'exécution effective de l'opération par le service international. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre.

Achat ou vente	COURS GUICHET + 6,10 €
Achat devises inférieur à 100 €	COURS GUICHET + 3,05 €
Vente devises inférieur à 50 €	COURS GUICHET + 3,05 €

Autres opérations

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets : voir pages 10 et 28

Divers

Frais Swift	8,90 €
Attestations diverses	21,20 €
Frais envoi courrier avis d'opération	GRATUIT

La liste exhaustive des tarifs à l'international est disponible et consultable dans votre agence. La tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant.



Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques <ul style="list-style-type: none">• Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré• Contrat d'assistance	NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER
-------------------------	----------------

Assurance Emprunteur	NOUS CONSULTER
----------------------	----------------

Assurance de la banque au quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
SécuriWEB	15 €/AN/COMPTE	30 €/AN/COMPTE

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 300 €
24 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 500 €
24 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne en sa qualité d'intermédiaire en assurance. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 TROYES - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Identifiant unique CITEO : FR234345_03JPGG.

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 398.609 760,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Ob-sèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (HYPERLINK «<http://www.oriass.fr>» www.oriass.fr) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previséo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession de clients majeurs

- Avoirs inférieurs à 2000 €
- Avoirs supérieurs ou égaux à 2000 €

GRATUIT
1 % du montant des avoirs
[MINI 90 € - MAXI 650 €]

Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

80 € /AN

Autres services

Protection des particuliers

- la télésurveillance¹

à partir de 19,90 €/MOIS
NOUS CONSULTER

- la téléassistance à domicile²

à partir de 26 €/MOIS
NOUS CONSULTER

- la téléassistance mobile²

à partir de 34,90 €/MOIS
NOUS CONSULTER

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48 €/AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18 €/AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 €/AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

31,60 €/AN

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

22,90 € / AN

Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

27,90 € / AN

Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

23,90 € / AN

Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

49,80 € / AN

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)

19,90 €/AN

Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

25,90 €/AN

Merci pour l'info (Abonnement de 12 n° par an, précédé de 3 n° offerts)

56,08 €/AN



Bon à savoir

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Résoudre un litige

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne s'engage à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrés et à vous apporter une réponse, au plus tôt, sans excéder un délai de deux mois.

Toutefois, dans le cadre de la Directive sur les Services de Paiement (DSP2), le délai de réponse aux réclamations portant sur les services et opérations de paiement par cartes, virements ou prélèvements (hors chèque) est fixé à 17 jours calendaires, le délai maximal pouvant être porté à 40 jours calendaires dans des situations exceptionnelles.

L'accès au dispositif de traitement des réclamations étant gratuit, aucune tarification spécifique ne peut être mise à la charge du client au titre de sa réclamation.

LES VOIES DE RECOURS INTERNES

• L'agence

Votre conseiller ou votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous devez formuler votre réclamation dans un premier temps.

Cas particulier : si votre réclamation porte sur un sinistre Dommages (PACIFICA), votre interlocuteur est le service de gestion des sinistres en charge de votre dossier.

• Le Service Client

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter notre Service Clients en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne - Service Clients - 18 Rue Davout BP 29085 - 21085 Dijon Cedex 9, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet www.credit-agricole.fr/ca-cb

• Cas particulier portant sur les assurances

Si votre réclamation porte sur un contrat d'assurance lui-même et non sa commercialisation, il convient de vous adresser en dernier recours au service réclamation de l'assureur :

- **Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès** : PREDICA Relation et Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- **Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé** : PACIFICA Service consommateurs 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- **Pour un contrat d'assurance emprunteurs** : CACI Service clients 40 Allée Vauban 59110 LA MADELEINE
- **Pour plus d'information** : <https://www.ca-assurances.com/contact-0>

LES VOIES DE RECOURS EXTERNES

• Le Médiateur

Le Médiateur est un professionnel extérieur au Crédit Agricole, qui exerce sa fonction en toute indépendance et qui a pour mission de trouver une solution amiable.

Si vous êtes une personne physique agissant à titre non professionnel, et si la réponse obtenue auprès du Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser gratuitement :

- Pour les produits bancaires

Et dans la mesure où le litige entre dans le champ de compétence du Médiateur bancaire tel que défini dans la charte de médiation disponible sur le site internet de la Caisse régionale www.credit-agricole.fr/ca-cb

Par courrier à : Monsieur Xavier de Kergommeaux, Médiateur de la consommation, 68 avenue d'Iéna, 75116 PARIS.

Ou par mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr

La demande doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale. A compter de la date de notification de la saisine, l'issue de la médiation prendra fin dans un délai de 90 jours au plus tard, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

- Pour les produits financiers

Par courrier à : Madame la Médiatrice de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 place de la bourse 75082 PARIS Cedex 02 ou par formulaire électronique accessible sur le site internet de l'AMF, <http://www.amf-france.org>

Le choix du client de s'adresser pour les litiges entrants dans le champ de compétence de l'AMF, au médiateur d'entreprise ou au médiateur de l'AMF, est définitif.

- Pour les produits d'assurances (hors commercialisation)

Par courrier à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur : www.mediation-assurance.org.

• **Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne**, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

• **Enfin et dans le cadre des obligations liées à la Directive « MIF2 »** (Marchés des Instruments Financiers), vous avez également la possibilité d'intenter une action au civil.

En cas d'urgence

Mon Crédit Agricole en ligne

03 80 63 55 55

PRIX D'UN APPEL LOCAL

SOS Carte, Chéquier
et Fraude Virement

Accessible 7j/7 et 24h/24

N°SOS 09 69 39 92 91

PRIX D'UN APPEL LOCAL

Assurance
Sinistre et assistance

0 800 810 812

Service & appel
gratuits

À l'étranger

(+33) 1 40 25 58 48

DEPUIS L'ÉTRANGER - COÛT SELON OPÉRATEUR

Accédez au site web

credit-agricole.fr/ca-cb



AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT



ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ

CHAMPAGNE
BOURGOGNE

Document informatif à vocation non-publicitaire.

01/2025 - Réf. 2640.00-0125 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels, 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Identifiant unique ADEME : FR234345_01PRBI. Crédit photo : Getty images.



LE TRI
FACILE



DAC
DE TRI



PEFC™ 10-31-1418